

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquantième-sixième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 29 septembre 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Évaluation de la Chaire C. A. Poissant

Résolution CFSPD-2010-2011-458

ATTENDU le rapport d'évaluation de la Chaire C. A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement déposé par le doyen de la Faculté de science politique et de droit au nom du comité facultaire d'évaluation des chaires de recherche-innovation;

ATTENDU les procédures d'évaluation en vigueur à la Faculté;

ATTENDU l'excellence du travail réalisé par la Chaire, sa titulaire et son équipe durant la période se terminant le 31 décembre 2009;

ATTENDU les informations fournies en séance par le doyen;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

1. REÇOIVE le rapport d'évaluation.
2. ENDOSSE la recommandation d'évaluation positive du travail réalisé par la Chaire C. A. Poissant.
3. PROPOSE, en conséquence, le renouvellement du mandat de la Chaire pour une période de cinq ans, soit de janvier 2011 à décembre 2015.
4. PROPOSE, en conséquence, la reconduction du mandat de la Professeure Bonnie Campbell, du Département de science politique, à la direction de la Chaire pour une période de cinq ans, soit de janvier 2011 à décembre 2015.
5. TRANSMETTE le rapport d'évaluation de la Chaire C. A. Poissant au vice-rectorat à la Vie académique (recherche et création) pour approbation.
6. TRANSMETTE la résolution au Département de science politique pour approbation par l'Assemblée départementale de la reconduction du mandat de la professeure Bonnie Campbell à la direction de la Chaire C. A. Poissant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 29 septembre 2010

Jean-Pierre Beaud
Doyen